

**Commission permanente des affaires francophones
et des langues officielles**

Rapport annuel 2009-2010

Présenté au Sénat et au Bureau des gouverneurs
de l'Université d'Ottawa

Juin 2010

Table des matières

1. Mot des coprésidents	3
2. Membres	4
3. Mandat	5
4. Bilan des activités	6
4.1 Règlement sur le bilinguisme	6
4.2 Loi sur les services en français	6
4.3 Équilibre linguistique	7
4.4 Offre de cours en français	7
4.5 Stages en français	7
4.6 Rayonnement dans la francophonie	8
4.7 Appui au bilinguisme	8
4.8 Table de concertation université-communauté	8
4.9 Vie sociale et culturelle en français	9
4.10 Matériel pédagogique en français	9
4.11 Mineure et certificat en études des francophonies	9
4.12 Coordination des initiatives interinstitutionnelles	9
4.13 Mécanisme de plaintes	10
4.14 Autres	13
5. Conclusion	14
Annexes	15
Annexe 1. Compte-rendu de la rencontre avec les coordonnateurs de stages	16
Annexe 2. Compte-rendu de la rencontre avec les titulaires de chaires de recherche sur la francophonie canadienne	19
Annexe 3. Comptes-rendus des rencontres de la Table de concertation université-communauté	23
Annexe 4. Bilan des activités – agent de programmation en français	30
Annexe 5. Structure du programme de mineure en études des francophonies	34

1. Mot des coprésidents

Aux membres du Sénat et du Bureau des gouverneurs,

Les pages qui suivent présentent l'état d'avancement des travaux de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles au terme de sa deuxième année d'existence. Des progrès importants ont été réalisés dans la mise en œuvre des recommandations émises par le Groupe de travail sur les programmes et services en français, qui constitue notre principal mandat. Nous avons entrepris des dossiers qui nécessitent du travail de longue haleine et plusieurs d'entre eux continueront d'évoluer au cours des prochains mois, voire des prochaines années. Nous sommes très satisfaits des réalisations de la dernière année et sommes sûrs de pouvoir mener tous ces dossiers à terme.

Nous désirions remercier chaleureusement tous les membres de la Commission permanente qui ont consacré temps et énergie dans le but de faire avancer les affaires francophones et le bilinguisme à l'Université d'Ottawa. Leur dévouement et leur rigueur sont remarquables et nous leur en sommes très reconnaissants. Nous remercions également tous les membres de la communauté universitaire qui nous ont aidés, de près ou de loin, à atteindre nos objectifs institutionnels et notre mission envers la francophonie et le bilinguisme.

Le présent rapport témoigne aussi de l'engagement des différents intervenants et partenaires de la communauté externe, les amis de l'Université d'Ottawa, qui, comme nous, ont à cœur la francophonie et le bilinguisme. Leur soutien et leurs conseils nous sont toujours très précieux et nous les remercions sincèrement.

Les coprésidents de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles,

François Houle
Vice-recteur aux études

Victor Simon
Vice-recteur aux ressources

2. Membres

La Commission permanente est composée de 19 membres. Au cours de l'année 2009-2010, trois membres se sont retirés et deux nouveaux membres se sont ajoutés au groupe.

Acosta Valle, Martha Milagros	Étudiante aux cycles supérieurs
Arnaud, Renaud*	Personnel de soutien
Clément, Richard	Corps professoral, sciences humaines
Dallaire, Christine	Corps professoral, sciences humaines
de Blois, Pierre	Membre du Bureau des gouverneurs
Delic, Emir	Étudiant aux cycles supérieurs
Drouin, Guy	Corps professoral, sciences
Dupuis, Alain	Étudiant au premier cycle
Fowler, Anthony	Corps professoral, sciences
Gélinas-Faucher, Bruno**	Étudiant au premier cycle
Gallant Jean-Sébastien	Ancien
Gravel, Mathieu	Ancien
André Lalonde	Doyen, Faculté des Sciences
George Lang*	Doyen, Faculté des arts
François Houle**	Vice-recteur aux études
Lauzon, Sylvie	Vice-rectrice associée aux études
Major, Robert*	Coprésident, vice-recteur aux études
Makaryk, Irene	Vice-doyenne, FÉSP
Mayrand, Isabelle	Personnel de soutien
Ouellette, Rachel	Secrétaire exécutive de la Commission
Simon, Victor	Coprésident, vice-recteur aux ressources

*Ces membres ont quitté la Commission en cours d'année

**Membre s'étant joint à la Commission en cours d'année

Le mandat des personnes suivantes se terminait en mars ou en mai 2010 et celles-ci ont décidé de ne pas solliciter le renouvellement de leur mandat : Martha Milagros Acosta Valle, Alain Dupuis, Anthony Fowler, Jean-Sébastien Gallant et Mathieu Gravel.

La composition de la Commission permanente a été modifiée au printemps 2010 afin d'ajouter un siège pour un représentant des Chaires de recherche sur la francophonie canadienne. Ce poste sera occupé par Michel Bock à compter de juin 2010.

3. Mandat

Statut

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles est un comité consultatif permanent du Sénat. Son mandat est d'assurer la planification et la mise en œuvre d'initiatives permettant à l'Université d'Ottawa d'assumer pleinement sa mission et son engagement envers la promotion du bilinguisme et le développement de la culture française en Ontario. La Commission permanente a également pour mandat de favoriser l'épanouissement de la communauté universitaire dans les deux langues officielles.

Attributions

1. Assurer la mise en œuvre des recommandations du plan de développement des programmes et services en français approuvé par le Sénat, l'évaluation annuelle des résultats et la planification du prochain plan quinquennal lié aux affaires francophones.
2. Établir, mettre en place et coordonner un mécanisme de dépôt et de traitement des plaintes relatives aux langues officielles dans les différents programmes et services.
3. Assurer la promotion, le suivi et l'application intégrale et uniforme du *Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa*; faire une évaluation annuelle de l'application du *Règlement* dans les différents programmes et services.
4. Développer et mettre en œuvre un plan d'action continu visant l'amélioration de l'équilibre linguistique au sein de la population étudiante.
5. Développer et mettre en œuvre, en collaboration étroite avec les facultés, un plan d'action visant l'offre des cours obligatoires en français et assurant que l'éventail des cours optionnels offerts en français soit élargi.
6. Étudier et appuyer la mise en œuvre des plans facultaires visant à accroître les possibilités de formation pratique, clinique et les stages Coop dans des milieux francophones ou bilingues.
7. Évaluer les plans d'action annuels des facultés pour le développement de matériel pédagogique en français et recommander l'allocation des ressources appropriées.
8. Établir une table de concertation université-communauté et en consulter régulièrement les membres.
9. Surveiller l'application des procédures de contrôle de la qualité et du bilinguisme des communications écrites mises en place par les facultés et les services.

4. Bilan des activités

Les pages qui suivent présentent un sommaire des activités réalisées au cours de la dernière année soit entre juin 2009 et mai 2010. La Commission permanente a tenu sept (7) réunions au cours de cette période. Elle a continué à faire avancer de front plusieurs des recommandations émises à l'automne 2007 par le Groupe de travail sur les programmes et services en français. Parmi les sujets traités cette année, on en compte trois (3) qui ont occupé une place particulièrement importante dans les délibérations de la Commission permanente soit la mise à jour du règlement sur le bilinguisme, l'examen de l'avis juridique concernant la désignation partielle de l'Université en vertu de la *Loi sur les services en français* et l'amélioration de l'équilibre linguistique.

Le présent rapport fait également état des suivis de certaines des recommandations mises en œuvre l'année dernière (points 4.8 à 4.13 ci-dessous) et présente les progrès réalisés et le travail qu'il reste à faire.

4.1 Règlement sur le bilinguisme

À l'automne 2009, un sous-comité a été mis sur pied afin de faire la mise à jour du *Règlement* sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa 1974. Il s'agissait là de la première recommandation du Groupe de travail sur les programmes et services en français. Ce sous-comité était formé de Christine Dallaire, Guy Drouin, François Houle et Rachel Ouellette. Une première version révisée a été présentée aux membres de la Commission permanente à la réunion du 4 décembre 2009. Les membres ont ensuite examiné et commenté la deuxième ébauche lors de la réunion du 12 mars 2010. Suite à cette réunion, la dernière version a été traduite puis soumise au Comité d'administration au début de mai. Des consultations sont prévues auprès des syndicats avant de soumettre la révision du *Règlement* au Comité de planification scolaire. L'approbation finale du document sera faite par le Sénat et le Bureau des gouverneurs au cours des prochains mois.

Une fois que la révision du *Règlement* aura été approuvée par toutes les instances, les membres de la Commission permanente souhaitent en faire la promotion à l'ensemble de la communauté universitaire, vraisemblablement à l'automne 2010.

4.2 Loi sur les services en français

La quatrième recommandation du Groupe de travail sur les programmes et services en français se lisait comme suit :

Recommandation 4. Que, dans les plus brefs délais, l'Université d'Ottawa obtienne un avis juridique indépendant concernant la pertinence de sa désignation éventuelle en vertu de la *Loi sur les services en français* et procède à une évaluation approfondie des tenants et aboutissants d'une telle désignation.

En décembre 2009, la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles obtenait l'avis juridique préparé par l'honorable Michel Bastarache et maître Claire Vachon. Les membres ont discuté de cette question lors des réunions de janvier, mars, avril et mai 2010. Ils ont développé un argumentaire sur la question qui sera soumis aux différentes instances de l'institution au cours des prochains mois.

4.3 Équilibre linguistique

L'élaboration d'un plan d'action continue permettant l'amélioration de l'équilibre linguistique (recommandation 6) a été à l'ordre du jour de trois des réunions de la Commission permanente cette année. En janvier 2010, les données d'admission de l'automne 2009 ont d'abord été présentées aux membres. Lors de cette réunion, on a constaté, notamment, que le nombre de francophones s'élève maintenant à quelque 11 600 étudiants ce qui représente une hausse de 520 étudiants par rapport à l'année précédente. La proportion de francophones demeure toutefois la même qu'en 2008 soit 30,6%. En mars 2010, les membres ont discuté brièvement de la question et ont demandé qu'on leur présente un plan de recrutement francophone détaillé ainsi qu'un plan d'action permettant d'améliorer l'équilibre linguistique.

À la réunion du 23 avril 2010, le portrait de la situation en matière de stratégies de recrutement a été présenté aux membres. On y voyait notamment les différentes initiatives mises en œuvre afin d'aller chercher les francophones et les francophiles en Ontario et ailleurs au pays. On y voyait aussi l'ajout de ressources, particulièrement au niveau de la liaison avec les écoles secondaires, afin d'être plus présents dans les écoles francophones.

La réflexion concernant l'amélioration de l'équilibre linguistique a été faite de manière progressive au cours des deux dernières années. Les membres ont convenu que le recrutement plus actif des francophones et l'offre de programmes d'études en français étaient les deux principales composantes d'un plan d'action en ce sens. Les démarches entreprises pour accroître les efforts de recrutement rassurent les membres qui continueront de surveiller la croissance du côté francophone. L'offre de programmes en français est l'autre composante de l'équation que les membres de la Commission permanente examineront au cours des prochains mois.

4.4 Offre de cours en français

Le Groupe de travail sur les programmes et services en français avait recommandé que l'Université prépare un plan d'action afin d'assurer l'offre de tous les cours obligatoires en français et l'augmentation de l'offre de cours optionnels en français afin qu'en 2012 tous les programmes de premier cycle puissent être offerts complètement en français (recommandation 9).

Au cours de l'hiver 2010, on a procédé à l'analyse de l'offre de cours obligatoires et de cours optionnels des 4 dernières années, par cinq (5) des facultés d'accueil de l'Université d'Ottawa (génie, sciences, sciences de la santé, arts et gestion). On a pu dresser un portrait détaillé des programmes de ces facultés dont le parcours ne peut pas être fait complètement en français et des cours en français qu'il faudrait offrir pour le permettre. Au cours de l'été, le vice-recteur aux études rencontrera les doyens de chacune des facultés concernées afin d'élaborer un plan facultaire permettant de compléter l'offre de cours obligatoires en français et d'accroître l'offre de cours optionnels.

Il est à noter qu'en 2009-2010, l'institution a embauché plus d'une cinquantaine de nouveaux professeurs francophones et a soutenu, au premier cycle, l'offre de quelque 150 cours à petits effectifs en français (moins de 12 étudiants). Ces mesures visent à renforcer l'offre de cours en français.

4.5 Stages en français

Afin de donner suite à la dixième recommandation du Groupe de travail sur les programmes et services en français, qui visait essentiellement l'augmentation du nombre de places de stage dans des milieux francophones et bilingues, on a organisé, en novembre 2009, une rencontre avec les coordonnateurs de stage des différentes disciplines qui exigent des stages cliniques ou pratiques. Plusieurs pistes de solution intéressantes ont été identifiées par ce groupe afin de faciliter le développement de places de

stage dans des milieux francophones et bilingues. Le compte-rendu de cette rencontre est présenté à l'annexe 1.

Suite à cette réunion, on a rencontré les vice-doyens aux études de la Faculté des sciences de la santé et de la Faculté des sciences sociales, la directrice du Réseau des services de santé en français ainsi que la coordonnatrice à la formation clinique du Consortium national de formation en santé afin d'examiner la faisabilité des différentes propositions. Certaines options ont été retenues et les participants se sont partagé les tâches pour en assurer la mise en œuvre. Une rencontre de suivi est prévue à la fin de l'été.

4.6 Rayonnement dans la francophonie

Le 20 avril 2010, le vice-recteur aux études et la vice-rectrice à la recherche ont rencontré des titulaires des chaires de recherche sur la francophonie canadienne ainsi que le titulaire de la chaire de recherche de l'Université « bilinguisme et société » dans le but d'examiner la recommandation 28 du Groupe de travail sur les programmes et services en français et de voir comment sa mise en œuvre pourrait se faire.

Recommandation 28. Que le vice-recteur aux études et le vice-recteur à la recherche établissent un mécanisme de concertation des unités, des centres et des chaires de recherche ayant un rôle à jouer dans le rayonnement de l'institution, et que soit prévue une évaluation des efforts en ce sens.

Le compte-rendu de cette rencontre est présenté à l'annexe 2. Cette rencontre a permis de constater l'étendue des activités des titulaires de chaires et les différentes façons dont ils font rayonner l'institution dans la francophonie, tant individuellement que collectivement. Plusieurs pistes de réflexion ont été proposées par les participants. Les vice-recteurs examineront ces éléments au cours des prochains mois. Les participants ont convenu que de telles rencontres devraient être tenues au moins une fois l'an.

4.7 Appui au bilinguisme

La recommandation 5 demandait que l'Université d'Ottawa accentue ses démarches auprès des gouvernements provincial et fédéral en vue d'obtenir le financement requis pour soutenir de façon permanente les coûts réels du bilinguisme. Cette recommandation nécessite des actions soutenues auprès des bailleurs de fonds. En 2009-2010, ces démarches continues ont notamment mené à l'obtention de 4 millions de dollars supplémentaires du gouvernement de l'Ontario pour permettre à l'Université d'offrir davantage de cours et de services en français à ses étudiants.

4.8 Table de concertation université-communauté

La Table de concertation université-communauté a tenu deux rencontres en 2009-2010 soit le 6 novembre 2009 et le 7 mai 2010. La rencontre de novembre a permis de faire une mise à jour sur les activités de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles et d'échanger sur différentes initiatives en développement ou en cours dans les organismes communautaires de la francophonie. La réunion de mai a été consacrée principalement à la consultation des représentants de la communauté relativement à l'exercice de planification stratégique en cours à l'Université, en particulier en ce qui a trait à l'objectif stratégique lié au leadership de l'institution en matière de francophonie et de bilinguisme. Les comptes rendus de ces deux rencontres sont présentés à l'annexe 3.

4.9 Vie sociale et culturelle en français

La création du poste d'agent de programmation en français au service de Vie communautaire et l'allocation de ressources financières qui y est associé ont certes été des initiatives importantes mises en place l'an dernier. Les retombées de la mise en œuvre de cette recommandation (24) ont en effet été immédiates et significatives. L'établissement d'une programmation d'activités sociales et culturelles en français, la mise en place d'un plan de communication avec la communauté universitaire et la création de liens plus étroits avec les organismes communautaires de la francophonie sont des indicateurs concrets des progrès réalisés afin de favoriser la vie en français sur le campus. De nombreux commentaires positifs ont été entendus, tant à l'interne (étudiants, professeurs, personnel administratif) qu'à l'externe, à cet égard. Le bilan des activités pour 2009-2010 est présenté à l'annexe 4.

4.10 Matériel pédagogique en français

Pour une deuxième année consécutive, un appel de propositions pour le développement de matériel pédagogique en français a été lancé à tous les professeurs au début de l'hiver (Recommandation 15). Au total, 20 projets ont été soumis et 18 d'entre eux ont été approuvés, ce qui représente quelque 215 000\$ en fonds accordés. Les projets sont répartis dans 4 facultés soit la Faculté des arts (5 projets retenus), la Faculté de génie (7 projets retenus), la Faculté des sciences (4 projets retenus) et l'École de gestion (2 projets retenus). Ces projets permettront notamment de développer des manuels de laboratoire, des recueils de textes, des études de cas et des vidéos en français pour des cours de différents programmes de premier cycle.

4.11 Mineure et certificat en études des francophonies

Un comité a été mis en place en janvier 2009 afin d'élaborer un programme de mineure et de certificat en études des francophonies (Recommandation 13). Des représentants de la Faculté des arts, de la Faculté des sciences sociales, de la Faculté des sciences et de la Faculté de droit ont travaillé en collaboration étroite avec les titulaires des chaires de recherche sur la francophonie canadienne afin de définir la structure, les modes de livraison et les modalités de gestion de ce programme interdisciplinaire. Les facultés des Arts et des Sciences sociales seront responsables du programme qui sera logé à l'Institut d'études canadiennes. Le programme a été approuvé par le Sénat de l'Université en janvier 2010 et sera disponible à compter de septembre 2010. La structure du programme de mineure est présentée à l'annexe 5.

4.12 Coordination des initiatives interinstitutionnelles

Depuis le printemps 2008, une agente de projet, faisant partie de l'équipe de la vice-rectrice associée aux études, travaille en collaboration étroite avec les conseils scolaires de la région ainsi qu'avec La Cité collégiale afin de faciliter, notamment, des projets et des ententes favorisant la transition et le passage du secondaire ou du collège à l'Université (Recommandation 7).

Au cours de l'année 2009-2010, l'Université a continué de participer au projet *Destination réussite* mis en place par le gouvernement de l'Ontario et visant à promouvoir et à faciliter l'accès aux études postsecondaires. On a notamment mis en place, en collaboration étroite avec les facultés, différentes activités dites « d'anticipation » telles que des minicours, des conférences et ateliers, des visites et autres initiatives visant à favoriser l'exploration, par les élèves, des différentes possibilités de formation postsecondaire qui s'offrent à eux.

On a aussi lancé un projet dans le cadre des majeures haute spécialisation (MHS) en place au niveau secondaire. Il s'agit de deux cours de niveau universitaire crédités offerts sur le campus à des élèves du

secondaire. Ces cours seront reconnus dans le programme d'études des élèves lorsqu'ils entreront à l'Université. Au niveau des arrimages interinstitutionnels, notons la révision des ententes d'arrimage avec La Cité collégiale et la proposition de nouveaux arrimages possibles de même que la signature des ententes d'articulation en journalisme, en relations publiques et communication ainsi qu'en génie.

4.13 Mécanisme de plaintes

Depuis octobre 2008, l'Université est dotée d'un mécanisme permettant aux membres de la communauté universitaire et de l'extérieur de faire connaître leurs commentaires et suggestions au sujet de la langue des services qu'ils reçoivent sur le campus. Il s'agit en fait d'un mécanisme de traitement des plaintes qui est géré par un membre du personnel administratif du cabinet du vice-recteur aux études.

Processus

Le processus de traitement des plaintes est confidentiel et est relativement simple. Les commentaires peuvent être adressés par courriel, par la poste ou par téléphone. En 2009-2010, le courriel est l'outil qui a été utilisé par la presque totalité des usagers. Voici les principales étapes du processus de traitement des plaintes :

- 1) réception de la plainte;
- 2) envoi d'un accusé de réception dans les deux jours ouvrables suivant la réception de la plainte;
- 3) communication avec la personne ou le responsable du service visé pour l'informer du problème soulevé et en demander la rectification;
- 4) suivis auprès de la personne ou du responsable du service visé, jusqu'à ce que le problème ait été résolu;
- 5) suivi auprès de la personne qui a fait la plainte pour l'informer des mesures prises pour résoudre le problème soulevé.

Le processus prévoit également que les coprésidents de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles peuvent intervenir directement dans les cas plus complexes qui ne sont pas réglés par les étapes énoncées ci-dessus. Jusqu'à maintenant, il n'a toutefois pas été nécessaire d'avoir recours à cette pratique.

Des rapports de suivis sont soumis aux membres de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles sur une base régulière. Le processus prévoit également que la Commission permanente puisse être appelée à intervenir dans les cas plus complexes. Jusqu'à maintenant, il n'a toutefois pas été nécessaire d'avoir recours à cette pratique.

Bilan des plaintes pour 2009-2010

Entre mai 2009 et avril 2010, 87 plaintes ont été soumises. Voici un sommaire du nombre de plaintes en fonction des grandes catégories auxquelles elles appartiennent, suivi d'une description des éléments se retrouvant dans chacune des catégories :

Communications en anglais seulement	38
Qualité des communications en français	11
Outils informatiques	9
Qualité du français sur le web	7
Services en anglais seulement	7
Communications (autres)	5
Courriels externes	5
Autres	5

- Communications en anglais seulement :

Dans la majorité des cas, il s'agit de courriels en provenance de différentes unités scolaires et services qui ont été envoyés en anglais seulement, sans égard à la langue de préférence du destinataire. Dans quelques cas, il s'agit de messages automatisés générés suite à un service rendu, dans d'autres de communications internes dans les facultés ou encore de sessions d'information et dans un cas, il s'agissait d'un message d'accueil téléphonique enregistré en anglais seulement.

- Qualité des communications en français :

La qualité du français dans les courriels est le principal objet de plaintes dans cette catégorie. On a aussi reçu deux plaintes concernant des fautes de français sur des affiches postées sur le campus.

- Outils informatiques :

Dans cette catégorie, on retrouve des plaintes concernant des logiciels qui ne sont pas disponibles en français et des systèmes informatiques qui ne permettent pas de générer des documents en français ou bilingue. C'est le cas notamment des bordereaux de paie dont la version française ne contenait pas d'accent et des feuillets d'impôts affichant le nom de l'Université en anglais seulement. Dans certains cas, les coordonnées des destinataires étaient également en anglais seulement, sans égard à la langue de préférence du client.

- Qualité du français sur le web :

Plusieurs fautes de français ont été notées sur différentes pages du site web de l'Université, incluant des pages web de professeurs. Des difficultés de navigation ont également été rapportées alors que des liens sur les sites en français redirigeaient les usagers à la version anglaise du site.

- Services en anglais seulement :

Dans cette catégorie, on retrouve des plaintes concernant des services non scolaires offerts en anglais seulement par des sous-traitants.

- Communications (autres) :

Dans cette catégorie, on retrouve des plaintes concernant l'utilisation de l'anglais avant le français dans des courriels reçus de la part de services non scolaires (3) et de la réception de courriels utilisant le bilinguisme en alternance (2). Il est à noter que l'utilisation du français en premier est une pratique courante voire historique à l'Université d'Ottawa, mais que cette pratique ne fait pas l'objet d'un règlement en tant que tel. Cela a par contre été ajouté au *Règlement* dans le cadre de la révision proposée par la Commission permanente.

- Courriels externes :

Ces plaintes étaient relatives à des courriels, en anglais seulement, envoyés par des organismes externes, gouvernementaux ou autres.

- Autres :

La catégorie « autres » contient des commentaires concernant le fait :

- qu'une partie importante de la présentation, lors de la collation des grades du printemps en sciences de la santé, se soit déroulée en français seulement;

- que le choix de livres en français à la librairie ne soit pas très grand;
- que le Syndicat des assistants d'enseignement songe à enlever l'exigence de bilinguisme pour les membres de son exécutif;
- que la vidéo corporative de l'Université ne reflète pas le caractère francophone de l'institution;
- que l'Université n'offre pas la possibilité aux étudiants francophones de développer leurs compétences en anglais langue seconde.

Secteurs à surveiller

La grande majorité des plaintes (44%) est relative à des communications, principalement par courriel, faites en anglais seulement. Ces communications proviennent d'un peu partout sur le campus (facultés, départements, services scolaires et non scolaires). On peut toutefois cibler quelques secteurs qui demandent une attention particulière. Tel qu'indiqué plus tôt, un exercice de sensibilisation, auprès des membres du personnel administratif et des professeurs, sera réalisé afin de rappeler et de renforcer le *Règlement sur le bilinguisme* en matière de communications dans les deux langues officielles. On profitera de l'adoption de la mise à jour du *Règlement* pour en faire une promotion active à l'automne.

Un autre élément problématique pour lequel il faudra trouver une solution est l'identification de la langue de préférence des membres de la communauté universitaire. Actuellement, les différents services n'utilisent pas tous la même base de données pour savoir dans quelle langue les clients préfèrent recevoir leur correspondance. Qui plus est, certains services n'ont pas de telle base de données et utilise le nom de la personne pour déterminer sa langue de préférence. Il faudra donc trouver un moyen d'identifier la langue de préférence à partir d'une seule base de données ou de mettre à jour, simultanément, toutes les bases de données utilisées sur le campus.

Certains secteurs ont reçu plus d'une plainte et bien que des correctifs aient été apportés dans plusieurs cas, la Commission permanente voudra y assurer un suivi plus étroit. L'informatique est le premier secteur qui a reçu plusieurs plaintes dont 9 en ce qui concerne les outils et systèmes utilisés et 4 concernant les communications courriels en anglais suite à un service rendu.

Le second secteur à surveiller est celui de la recherche pour lequel on a reçu 7 plaintes dont 4 pour avoir communiqué en anglais seulement, 2 relativement à la qualité des communications et une pour avoir utilisé l'anglais en premier.

Les services alimentaires, le service des sports et le service de congrès et réservations ont eux aussi reçu des plaintes soit pour l'absence de service en français (2), pour la mauvaise qualité du français (5), l'affichage de l'anglais en premier (2) ou la communication en anglais seulement (1). Il est à noter que les plaintes relatives aux services alimentaires et le service des sports sont récurrentes par rapport à l'année dernière.

4.14 Autres

Des démarches ont été entreprises afin de mettre en œuvre quatre autres recommandations, mais aucun résultat concret ne peut être rapporté pour l'instant. Il s'agit des recommandations suivantes :

- Recommandation 14. Que les facultés concernées examinent le besoin et la possibilité de développer de nouveaux programmes d'études en français, incluant ceux qui ont été proposés.

Les facultés ont été approchées à cet effet. Un suivi doit être fait.

- Recommandation 16. Que le cours menant au Certificat de compétence en langue seconde soit considéré comme un cours au choix créditable dans les programmes de premier cycle.

La demande a été apportée au Comité exécutif du Sénat, mais est en suspend pour le moment.

- Recommandation 25. Que l'Université aménage un espace servant de lieu de reconnaissance et de rassemblement de la francophonie.

Une pièce devant le salon étudiant au Centre universitaire sera aménagée à l'automne à l'intention des étudiants francophones. L'identification d'une place de la francophonie est aussi à l'étude.

- Recommandation 26. Que l'Université propose des moyens concrets de mettre en valeur l'histoire et la place des Franco-Ontariens au sein de l'Université et qu'elle mette ces moyens en place d'ici 2012.

Une première initiative verra le jour en ce sens au cours de la prochaine année. Il s'agit de la création de plaques historiques qui seront apposées sur des immeubles du campus en l'honneur de ceux qui ont donné leurs noms à certains pavillons (Tabaret, Roger-Guindon, etc.).

5. Conclusion

Nous entreprenons la prochaine année avec un plan de travail bien garni et une énergie renouvelée qui prend racine dans les résultats concrets que nous avons enregistrés au cours des deux dernières années de même que dans l'appui que nous recevons de nos collègues, des différentes instances de l'Université ainsi que de nos partenaires externes.

La Commission permanente est maintenant bien établie et reconnue, tant à l'interne qu'à l'extérieur du campus. Ses assises sont solides et sa raison d'être est sans équivoque. La francophonie et le bilinguisme sont véritablement des priorités et des valeurs pour notre institution et nous sommes fiers de travailler à les faire progresser.

Annexe 1. Compte-rendu de la rencontre avec les coordonnateurs de stages

Disponibilité de stages en français

Compte-rendu de la réunion exploratoire du 27 novembre 2009 avec les coordonnatrices de stages

Étaient présentes : Lynn Metthe (orthophonie et audiologie), Danielle Delorme (programmes COOP), Jacynthe Mayer (service social), Sylvie Leclerc (sciences infirmières), Wilma Jolley (physiothérapie), Dominique Champeau (sciences de l'activité physique), Sochetra Nget (droit), Marie-Josée Cyr (nutrition), Rachel Ouellette.

1. Contexte et objectif de la rencontre

Rachel Ouellette souhaite la bienvenue aux participantes et les remercie d'avoir accepté l'invitation. Le but de la rencontre est d'échanger sur la disponibilité de stages en français et sur les façons d'en augmenter le nombre. Elle explique que dans son rapport de l'automne 2007, le Groupe de travail sur les programmes et services en français a fait une recommandation qui se lit comme suit :

Recommandation 10. Que les facultés augmentent les possibilités de formation pratique, clinique et les stages coop dans les milieux francophones ou bilingues, et au besoin, que l'Université fournisse le soutien financier nécessaire pour la réalisation de ces stages.

La Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles (voir les détails concernant la Commission permanente à l'adresse suivante : http://web5.uottawa.ca/admingov/comite_43.html), qui est chargée de la mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail, est l'instigatrice de la présente rencontre. C'est à la Commission permanente que Rachel Ouellette fera rapport suite aux discussions d'aujourd'hui.

2. Nombre de places de stage

Globalement, c'est quelque 2 000 places de stage qui sont requises annuellement dans le cadre des programmes en français à l'Université d'Ottawa. Ces places sont réparties comme suit :

- Sciences de la réadaptation		- Sciences de l'activité physique	60
o Orthophonie/audiologie	175		
o Physiothérapie	220		
o Ergothérapie	160		
- Sciences infirmières	640	- Droit civil	60
- Nutrition	60	- Programmes COOP	500
- Service social	100		

3. Stages en français ou bilingues

Les participantes échangent sur la disponibilité limitée des places de stage en français ou bilingues et sur les obstacles et difficultés qu'elles rencontrent à cet égard. Les points suivants sont rapportés :

- Il y a une certaine compétition entre les collèges et universités de la région (incluant l'Outaouais) et de l'extérieur de la région pour les places de stages en français. De plus, certaines institutions possèdent des territoires sur lesquels aucune autre institution ne peut faire du démarchage pour trouver des places de stage.
- Il y a aussi parfois une certaine compétition pour les places de stages en français entre les programmes de l'Université d'Ottawa (par exemple, entre sciences de la réadaptation et sciences de l'activité physique).
- Certains programmes ne peuvent aller chercher des places de stages aux Québec à cause de la certification provinciale (en nutrition par exemple). L'accès à des places de stages aux Québec est limité pour les étudiants en réadaptation à cause de l'entente interuniversitaire des réseaux du Québec (le territoire de Gatineau appartient à l'Université McGill).
- Le fait que certains programmes et certaines institutions offrent une compensation financière aux superviseurs ou aux milieux qui reçoivent des stagiaires augmente la difficulté à entrer dans ces milieux.
- Cela prend du temps pour développer un réseau de stages et il est difficile de fidéliser les milieux de stage, d'avoir des engagements fermes, à long terme, de leur part. On aurait besoin d'outils et de moyens institutionnels pour aider les programmes en ce sens.
- Des démarches sont en cours depuis des années afin d'obtenir plus de places de stages dans certaines disciplines de la santé (réadaptation, nutrition) à l'Hôpital Montfort (il ne semble pas y avoir de problème en sciences infirmières), mais le dossier n'a malheureusement pas avancé malgré les efforts continus des coordonnateurs de stage. L'aide de la haute administration est requise pour faire bouger ce dossier. Le potentiel de stage est très élevé dans cet établissement.
- Au niveau des placements COOP, il ne semble pas y avoir de difficulté à obtenir des stages dans des milieux bilingues ou francophones puisque le gouvernement fédéral est le principal employeur. On estime toutefois que le choix de stages bilingues ou francophones est plus restreint dans certaines disciplines comme la haute technologie puisque 50% des postes COOP dans ce domaine se retrouvent dans le secteur privé qui est plutôt anglophone.

4. Pistes de solution

Les participantes discutent des stratégies qu'elles utilisent, mais aussi des moyens qui pourraient aider l'Université à être plus concurrentielle en matière de placements cliniques et de stages en français. Les pistes de solution suivantes sont énoncées :

- Le modèle de la clinique universitaire en sciences de la réadaptation est certes avantageux puisqu'il permet de créer des places de stage pour nos étudiants et de fournir des services à la communauté dans un domaine où la demande est très forte et croissante. Le financement de la clinique demeure cependant difficile à assurer. Les sources externes de financement demeurent ponctuelles et sont de plus en plus difficiles à trouver. Malgré le succès de l'initiative, le maintien de la clinique est toujours incertain. Un soutien récurrent de la part de la faculté et/ou de l'administration centrale est requis.
- Le modèle des professeurs accompagnateurs en sciences infirmières est aussi porteur et pourrait être transférable à d'autres programmes. Ce modèle réduit la charge de travail des professionnels de la santé qui reçoivent les stagiaires puisqu'un professeur de l'Université accompagne un groupe de stagiaire en cours de stage. Ce modèle a fait ses preuves. Il nécessite l'embauche de professeurs accompagnateurs et donc un budget pour ce faire.
- La reconnaissance des superviseurs de stage, l'échange de services avec les milieux et la compensation financière sont d'autres stratégies qui semblent porter fruits et aider à fidéliser les milieux de stage. Il faut fournir du soutien aux milieux qui reçoivent nos stagiaires. En service social, un montant forfaitaire de 1 000\$ par étudiant est offert aux milieux de stage. On remet

également un certificat de reconnaissance aux superviseurs de stage lors d'une petite cérémonie. On offre aussi des services aux milieux tels que des présentations au personnel sur des sujets divers, de la formation, de la recherche sur des questions d'intérêt pour le milieu de stage, etc. En sciences de la santé (audiologie, orthophonie, physiothérapie et ergothérapie) on offre un montant de 19\$ par jour, ce qui est nettement insuffisant. Pour leur part, les stages COOP sont également rémunérés ce qui aide grandement.

- On utilise déjà les milieux ruraux de la région de même que des milieux de stage dans d'autres régions de la province. Dans une plus faible mesure, on utilise aussi des stages dans d'autres provinces au pays lorsque cela est possible (limite liée notamment aux territoires des institutions). Cela nécessite cependant des ressources pour trouver ces stages à l'extérieur, les évaluer, les superviser. Cela représente également des coûts pour les étudiants qui doivent se déplacer et parfois se loger (si le stage est situé dans une autre ville ou province). Il faudrait développer un modèle de soutien des étudiants afin de rendre les stages dans d'autres régions plus attrayants et accessibles. Le CNFS offre des fonds modestes en ce sens, mais ce n'est pas suffisant. Il faudrait aussi que les programmes disposent des ressources nécessaires pour aller à l'extérieur et trouver ces stages.
- La communication et collaboration entre les institutions collégiales et universitaires est requise afin de permettre et de faciliter la pleine utilisation des milieux de stage. En sciences infirmières, il existe un comité régional des ressources cliniques qui est un forum permettant les discussions en ce sens. Il s'agit d'un modèle dont d'autres programmes pourraient peut-être bénéficier. Des discussions sur le partage en alternance des places de stage ou encore sur la mise en place d'un portail provincial ou pancanadien des opportunités de stages en français pourraient être envisagées dans le cadre d'un tel forum.
- Le travail en collaboration étroite avec les anciens semble être un facteur clé de succès pour trouver des places de stage. Ce modèle a toutefois des limites à cause de la notion de territoires énoncée au point 3 et du fait que certaines institutions ont l'exclusivité de ces places de stage. On pourrait songer à impliquer le service des anciens et développement de l'Université pour aider les coordonnatrices de stage à retracer des anciens.
- L'Université doit développer du matériel promotionnel pour aider les coordonnatrices de stage à promouvoir ses étudiants. Il faudrait vanter les compétences de nos stagiaires et instaurer une fierté de recevoir des étudiants de notre institution. Des ressources devraient être allouées afin de développer une campagne en ce sens. Les coordonnatrices de stage devraient participer au développement d'une telle campagne.

**Annexe 2. Compte-rendu de la rencontre avec les titulaires de chaires de
recherche sur la francophonie canadienne**

Compte rendu de la rencontre avec les titulaires de chaires de recherche sur la francophonie canadienne et de la chaire de recherche de l'Université « bilinguisme et société »

tenue le 20 avril 2010

Étaient présents : François Houle, Mona Nemer, Nathalie Bélanger, Marc-François Bernier, Michel Bock, Linda Cardinal, Lucie Hotte, Richard Clément, Rachel Ouellette.

1. Contexte

François Houle souhaite la bienvenue aux participants et les remercie d'avoir accepté l'invitation. Il fait un court bilan des principaux dossiers qui ont été traités par la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles durant la dernière année. Il mentionne notamment le travail réalisé au niveau de l'offre des cours en français, du règlement sur le bilinguisme, de l'avis juridique concernant la désignation en vertu de la *Loi sur les services en français* et du recrutement de francophones (équilibre linguistique). Il indique également que le rapport annuel de la Commission permanente sera disponible à la fin du mois de mai et qu'on y fera le bilan des commentaires et suggestions reçus au cours de l'année relativement à la langue des services. Il souligne enfin que la composition de la Commission permanente a été modifiée récemment pour inclure un représentant du Collège des chaires de recherche sur la francophonie canadienne et que Michel Bock se joindra donc à la Commission prochainement.

François Houle mentionne qu'il souhaiterait tenir des réunions annuelles avec les membres du Collège des chaires de la francophonie et les titulaires d'autres chaires de recherche qui traitent de questions liées à la francophonie ou au bilinguisme. Les participants approuvent cette initiative. Le but de cette première réunion est d'examiner la recommandation 28 du Groupe de travail sur les programmes et services en français et de voir comment sa mise en œuvre pourrait se faire.

Recommandation 28. Que le vice-recteur aux études et le vice-recteur à la recherche établissent un mécanisme de concertation des unités, des centres et des chaires de recherche ayant un rôle à jouer dans le rayonnement de l'institution, et que soit prévue une évaluation des efforts en ce sens.

2. Rayonnement dans la francophonie

François Houle invite les participants à présenter brièvement les façons dont les chaires contribuent au rayonnement de l'institution dans la francophonie. Les participants présentent tour à tour un aperçu de leurs activités en ce sens. En voici un sommaire :

- Il y a d'abord une contribution collective qui s'est traduite au cours des derniers mois par le développement d'un cours de doctorat conjoint offert à l'Institut d'études canadiennes, la participation active à la création du programme de mineure et de certificat en études des francophonies, la tenue de la journée de la francophonie et le programme de recherche conjoint sur la francophonie dans la région, comprenant un volet de recherche communautaire.
- Le Collège des chaires de la francophonie est un véritable lieu de synergie et de partage. Les membres sont très actifs et engagés. Ils sont fiers des activités qu'ils ont réalisées collectivement.
- Individuellement, les chaires contribuent à faire avancer les connaissances par la recherche fondamentale qu'elles mènent dans leur domaine respectif. Elles embauchent plusieurs étudiants et accueillent des stagiaires postdoctoraux et des chercheurs de l'étranger.

- Chaque chaire contribue au rayonnement de l'institution dans la francophonie, que ce soit en participant à des projets de recherche ou à des tables de concertation communautaires, en agissant à titre d'expert-conseil, en organisant des activités sociales ou culturelles, en étant membre de différentes associations, réseaux ou comités provinciaux, nationaux ou internationaux, en organisant des colloques ou des conférences, en intervenant dans différents débats publics, en donnant des entrevues à la radio, à la télévision ou dans les journaux et en utilisant les nouveaux médias pour diffuser leurs résultats de recherche à un large auditoire.

3. Pistes de réflexion

Au cours de la discussion, les participants ont fait des propositions qui permettraient d'accroître le rayonnement dans la francophonie ou de faciliter le travail des chaires. En voici un sommaire :

- Fournir un appui administratif au Collège des chaires pour l'aider à faire avancer ses différentes activités.
- Développer davantage la formation sur mesure pour les organismes communautaires, créer des programmes de formation des formateurs, travailler de plus près avec le milieu communautaire.
- Améliorer le financement des chaires de recherche pour refléter au moins l'augmentation des salaires (coût de la vie).
- Créer un institut de recherche sur la francophonie qui soit interfacultaire et interdisciplinaire; il faut un espace francophone sur le campus. Est-ce que L'ILOB pourrait devenir cet espace ?
- Changer la perception selon laquelle les étudiants francophones sont moins forts; mettre en valeur l'excellence de nos étudiants francophones; créer des indicateurs de rendement qualitatifs; mettre en valeur nos anciens francophones, leurs succès.
- Accroître la visibilité des chaires de la francophonie, les mettre en valeur; cela devrait faire partie de notre stratégie de communication.
- Adopter une culture d'offre active des services en français.
- Avoir un commissaire au service en français ou quelqu'un qui évalue systématiquement les différents services de l'Université pour voir s'ils sont conformes en termes de services en français; ne pas attendre de recevoir des plaintes, être plus vigilant dans l'application du règlement sur le bilinguisme.
- Intégrer davantage les francophiles dans la vie en français sur le campus; cela aura pour effet d'accroître la vitalité du français.
- Organiser et être l'hôte d'une conférence sur les universités bilingues qui se tiendrait en français et en anglais.

4. Autres questions

Quelques questions ont également été soulevées lors de la rencontre. En voici un sommaire :

- On questionne le contingentement des inscriptions aux études supérieures annoncé récemment à la Faculté des arts. On demande si l'équilibre linguistique sera considéré lorsque l'on appliquera ce contingentement. François Houle vérifiera ce qu'il en est auprès de la Faculté des arts et de la Faculté des études supérieures et postdoctorales puisqu'à sa connaissance il y a des cibles aux études supérieures mais pas de contingentement en tant que tel.

- On demande une contribution financière de l'Université pour l'accueil de chercheurs postdoctoraux ou en provenance d'autres pays. Ce sont les chaires qui financent cela présentement.
- On soulève le fait que le programme de journalisme ne compte pas suffisamment de professeurs et qu'on doit refuser des étudiants à la maîtrise (francophones et anglophones).
- On demande si les Presses de l'Université d'Ottawa ont un rôle à jouer dans le rayonnement et la promotion de la francophonie. Les participants croient que oui. Toutefois, on souligne que le modèle d'autofinancement n'est pas réaliste lorsque l'on parle d'ouvrages francophones; on doit les subventionner. On indique aussi que le site web des Presses est truffé de fautes de français. Les Presses devraient se doter de réviseurs francophones afin de fournir un meilleur service. De plus, il faudrait accélérer le service; les délais pour la publication sont beaucoup trop longs actuellement.
- On indique que le site web de l'Université d'Ottawa est truffé de fautes de français, même parfois au niveau de la page d'accueil. On donne aussi l'exemple des pages personnelles des professeurs dont le français est souvent de piètre qualité. Il faudrait qu'un service se charge de vérifier systématiquement tout ce qui est mis sur le site web.
- On soulève le fait que les structures disciplinaires rendent le travail interdisciplinaire et inter facultaire très difficile. Il faudrait faire tomber les obstacles administratifs qui empêchent souvent le développement des initiatives interdisciplinaires.

5. Prochaines étapes

François Houle et Mona Nemer remercient chaleureusement les participants. Un compte rendu de la réunion sera préparé et acheminé aux participants pour révision. On fera ensuite rapport à la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles. Les participants seront informés des suites qui seront données aux différentes propositions soumises.

**Annexe 3. Comptes-rendus des rencontres de la Table de concertation
université-communauté**

Table de concertation université-communauté

Compte-rendu de la réunion du 6 novembre 2009

Étaient présents :

De la communauté

Luc Bigras, Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO)
Daniel-Pierre Bourdeau, Centre canadien de leadership en évaluation
Claudette Boyer, Association canadienne-française d'Ottawa (ACFO Ottawa inc.)
Lucien Bradet, Radio communautaire d'Ottawa
Mariette Carrier-Fraser, Assemblée de la francophonie (AFO)
Geneviève Couillard, Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)
Jocelyne Constant, Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa (OCISO)
Jacinthe Desaulniers, Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario

De la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles

Renaud Arnaud	François Houle, coprésident
Emir Delic	Victor Simon, coprésident
Guy Drouin	Rachel Ouellette, secrétaire

Invités

Marie-Soleil Pinsonnault, Vie communautaire
Michel Prévost, Archives

1. Mot de bienvenue

François Houle souhaite la bienvenue aux participants et les invite à se présenter tour à tour.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec les ajouts suivants :

- 9.3 Syndicat des étudiants - assistants d'enseignement et de recherche
- 9.4 Forum communautaire de l'AFO
- 9.5 Espace francophone
- 9.6 Programme d'appui aux droits linguistiques
- 9.7 Communications

3. Adoption du compte-rendu de la réunion du 8 mai 2009

Le compte-rendu de la réunion du 8 mai 2009 est adopté avec les modifications suivantes :

- Dans la liste des personnes présentes, corriger le nom de l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO).
- Au point 3 on devrait lire : « Le compte-rendu de la réunion du 20 novembre 2008... ».

4. Affaires découlant de la réunion du 8 mai 2009

François Houle indique que les efforts de recrutement auprès des communautés francophones se sont intensifiés au cours de la dernière année et que le nombre d'étudiants francophones continue d'augmenter.

5. Nouvelles de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles

François Houle indique que la Commission permanente a tenu une réunion le 1^{er} octobre dernier et a mis son plan de travail à jour pour la prochaine année. Parmi les priorités, on retrouve la mise à jour du règlement sur le bilinguisme, l'offre des cours obligatoires et optionnels en français et la question de la pertinence de la désignation de l'Université en vertu de la *Loi sur les services en français*.

Les membres de la Table ont déjà reçu le rapport annuel de la Commission permanente en juin 2009. Ce document est également disponible sur le site web de la Commission permanente. On partagera le plan de travail et le bilan des activités avec les membres de la Table lors de la prochaine rencontre. Un membre de la Table demande d'inclure à l'ordre du jour des prochaines rencontres un sommaire des activités des chaires de recherche sur la francophonie, du travail de l'ILOB et du Centre de formation continue.

6. Planification stratégique de l'Université

François Houle et Victor Simon expliquent les plus récents développements relatifs à l'exercice de planification stratégique de l'Université. Ils parlent du processus de consultation et indiquent que les membres de la Table seront consultés. On s'entend pour qu'on profite d'une prochaine réunion de la Table pour ce faire.

7. Survol historique des journaux étudiants francophones à l'Université d'Ottawa : capsule historique de Michel Prévost, archiviste en chef

Michel Prévost, archiviste en chef à l'Université d'Ottawa, fait une présentation sur l'histoire des journaux étudiants francophones à l'Université d'Ottawa et fait circuler plusieurs pièces de la collection des archives.

8. Programmation francophone – Marie-Soleil Pinsonnault, Vie communautaire

Marie-Soleil Pinsonnault distribue une trousse d'information contenant le programme des activités en français pour 2009-2010. Les membres suggèrent d'intégrer les activités des organismes communautaires francophones à cette trousse. Ils suggèrent également d'assurer une diffusion plus large de la programmation de l'Université à l'externe. On devrait viser une meilleure intégration des activités et de leur promotion. Un comité consultatif réunissant les principaux organismes communautaires de la région sera mis sur pied à cet effet.

9. Autres

9.1 Radio communautaire d'Ottawa

Lucien Bradet indique que la radio a obtenu sa licence le 11 août dernier. Il explique le long processus qui a été suivi pour en arriver là. Il mentionne les prochaines étapes qui seront à réaliser afin de mettre l'organisme en place (embauche de personnel, recrutement de bénévoles, levée de fonds, etc.). Les membres applaudissent cette initiative et félicite M. Bradet pour ses efforts.

9.2 400 ans de présence francophone en Ontario

Ce point est reporté, étant donné l'absence de Linda Lauzon qui avait demandé qu'il soit mis à l'ordre du jour.

9.3 Syndicat des étudiants - assistants d'enseignement et de recherche

Suite à l'article paru dans le Citizen, un membre demande des renseignements à ce sujet. François Houle explique que le syndicat est un organisme indépendant de l'Université. Il regroupe les étudiants qui occupent des postes d'assistants de recherche ou d'enseignement. Des membres du syndicat ont demandé que le bilinguisme des membres de leur exécutif ne soit plus requis.

Emir Delic, qui était présent à la réunion où cette motion a été présentée, explique que trois nouveaux postes ont été créés à l'exécutif, sans exigence de bilinguisme, mais que les postes existants ont été maintenus tels quels.

9.4 Forum communautaire de l'AFO

Mariette Carrier-Fraser fait un survol des enjeux et priorités qui ont été retenus par les membres de l'AFO lors du forum tenu les 16 et 17 octobre dernier.

9.5 Espace francophone

Victor Simon explique que l'Université est à identifier un espace de rencontre et d'activités à l'intention des étudiants francophones. Une salle avait été proposée au Centre universitaire et d'autres options sont à l'étude. Une décision sera prise sous peu. Il indique que l'identification d'un tel espace n'est qu'un début puisque l'on ne veut pas limiter l'espace francophone à une seule salle, mais qu'on doit faire rayonner la francophonie partout sur tout le campus.

Un membre demande s'il y aura un monument de la francophonie sur le campus. Victor Simon indique que cela sera inclus dans le plan immobilier de l'Université qui devrait être présenté dans quelques mois.

9.6 Programme d'appui aux droits linguistiques

François Houle explique qu'il s'agit d'un programme du gouvernement fédéral qui sera géré par l'Institut des langues officielles et du bilinguisme et la Faculté de droit de l'Université.

9.7 Communications

Les membres demandent d'être informés de la disponibilité des procès-verbaux de la Commission permanente. Ils indiquent qu'un mécanisme d'information doit être mis en place pour qu'ils soient renseignés plus rapidement et régulièrement de ce qui se passe à l'Université. Ce point sera discuté lors de la prochaine rencontre de la Table.

10. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra au printemps 2010.

Table de concertation université-communauté

Compte-rendu de la réunion du 7 mai 2010

Étaient présents :

De la communauté

Luc Bigras, Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO)
Daniel-Pierre Bourdeau, Centre canadien de leadership en évaluation
Claudette Boyer, Association canadienne-française d'Ottawa (ACFO Ottawa inc.)
Jocelyne Constant, Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa (OCISO)
Jacinthe Desaulniers, Réseau des services de santé en français de l'Est de l'Ontario
Magalie-France Houle, Fédération de la jeunesse franco-ontarienne (FESFO)
Marc Labrosse, Association des juristes d'expression française (AJEFO)
Linda Lauzon, Société franco-ontarienne d'histoire et de généalogie
Julie Marais, Alliance culturelle de l'Ontario (ACO)
Jean-François Royer (ACFO Ottawa inc.)
Jean-Louis Schryburt, Fédération des aînés francophones de l'Ontario (FAFO)

De la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles

Pierre de Blois	François Houle, coprésident
Emir Delic	Victor Simon, coprésident
Guy Drouin	Rachel Ouellette, secrétaire

Invités

Marie-Soleil Pinonnault, Vie communautaire
Michel Prévost, Archives
Pierre Foucher, Table de concertation sur les langues officielles – Vision 2020

1. Mot de bienvenue

François Houle souhaite la bienvenue aux participants et les invite à se présenter tour à tour.

2. Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec l'ajout suivant :

8.3 Suivi SCFP

3. Adoption du compte-rendu de la réunion du 6 novembre 2009

Le compte-rendu de la réunion du 6 novembre 2009 est adopté tel que présenté.

4. Affaires découlant de la réunion du 6 novembre 2009

François Houle fait un bref survol des principales activités de la Commission permanente des affaires francophones et des langues officielles. Quatre grands dossiers ont retenu l'attention des membres au cours de la dernière année soit la mise à jour du règlement sur le bilinguisme, l'offre de cours obligatoires en français, la désignation partielle en vertu de la *Loi sur les services en français* et le recrutement

francophone. François Houle indique que le rapport annuel de la Commission permanente sera disponible en juin prochain.

5. Vision 2020 – Planification stratégique de l'Université

François Houle explique le processus de consultation en cours et les différentes étapes dans le cadre de la planification stratégique *Vision 2020*. Victor Simon indique qu'il s'agit d'un plan stratégique intégré incluant les composantes de la recherche, des communications et des ressources, en plus de la planification scolaire. On fait un survol des principales réalisations des cinq dernières années dans le dossier de la francophonie et des langues officielles.

Pierre Foucher, coprésident de la Table de concertation sur les langues officielles pour *Vision 2020*, invite les participants à discuter de l'objectif stratégique proposé par la Table soit : *Assumer pleinement son leadership en matière de francophonie et de bilinguisme*. Les points suivants sont soulevés :

- l'objectif stratégique doit inclure la composante de vie sociale et culturelle en français sur le campus. Cela contribue significativement à la qualité de l'expérience des étudiants;
- il faut que l'Université devienne une référence en matière de recherche sur la francophonie et le bilinguisme; elle doit montrer son leadership dans ses liens avec la communauté pour la recherche en français; il y a des besoins criants de recherche dans la communauté francophone et il faut y mettre des ressources;
- il faut faire la distinction entre la langue comme outil de travail et de communication et la langue comme vecteur de la culture; il faut aussi être conscient qu'il y a différentes cultures francophones; on doit inclure les communautés ethnoculturelles d'expression française quand on parle de francophonie;
- les liens avec les conseils scolaires de langue française en Ontario devraient être beaucoup plus étroits;
- l'Université d'Ottawa est davantage perçue comme une université anglophone que francophone ou bilingue. Quand on se promène sur le campus, on ne sent pas la présence francophone comme on la sent à La Cité collégiale par exemple;
- le mandat de l'ILOB n'est pas bien connu et mal compris du milieu communautaire; il faudrait un meilleur plan de communication et de meilleurs liens avec la communauté;
- il devrait y avoir un accent particulier sur la francophonie dans le programme de MBA; la gestion et la gouvernance ont des caractéristiques propres en francophonie;
- le programme COOP ne rejoint pas certains milieux de stages potentiels en français (juriste); les liens avec le monde du travail francophone devraient être renforcés; il faudrait démontrer clairement aux étudiants et aux employeurs que c'est un atout de pouvoir travailler dans les deux langues; il faut maintenir des liens plus étroits avec nos diplômés;
- il faut permettre aux étudiants anglophones et francophones de développer leurs compétences dans leur langue seconde; des étudiants qui choisissent l'Université d'Ottawa pour cette raison sont déçus de faire toutes leurs études sans avoir pu acquérir ces compétences;
- il est difficile pour les anciens de garder contact avec l'Université, d'identifier à qui parler quand on a un projet en tête ou de l'expertise à fournir; l'École de gestion Telfer le fait bien et pourrait servir de modèle;
- il faudrait favoriser les firmes francophones de la région dans l'allocation des contrats à des sous-traitants, favoriser le retour de nos diplômés francophones qui sont en affaires sur le campus.

François Houle remercie les participants pour les suggestions soumises. Il explique qu'une première ébauche de plan stratégique sera présentée à la communauté au début de l'automne afin d'obtenir de la rétroaction. Entre temps, il invite les participants à soumettre toute autre suggestion à Rachel Ouellette.

6. Programmation francophone – Vie communautaire

Marie-Soleil Pinsonnault présente un sommaire des réalisations pour 2009-2010 au niveau de la programmation francophone d'activités sociales et culturelles en français. Un échange suit sur les éléments à considérer pour les prochaines programmations. En voici un résumé :

- avoir des liens avec les conseils scolaires pour faire connaître les activités;
- utiliser la radio communautaire francophone pour annoncer nos activités;
- renforcer les liens avec La nouvelle scène, le MIFO, etc. et s'assurer que les étudiants soient bien au courant des activités qui s'y tiennent et que ces organismes savent ce qui se passe sur le campus;
- travailler davantage du côté de l'emploi et du bénévolat;
- mieux faire connaître le programme COOP;
- travailler ensemble pour faire connaître les différentes programmations dans le cadre de la Journée de la francophonie;
- inclure les organismes culturels de l'Outaouais dans nos programmations.

On remercie Marie-Soleil Pinsonnault et on la félicite pour tout le travail réalisé depuis son arrivée.

7. Mise en valeur du patrimoine francophone de l'Université : projet de plaques historiques

Michel Prévost, archiviste en chef à l'Université d'Ottawa, fait une présentation sur le projet de plaques historiques sur les grands personnages de l'histoire de l'Université d'Ottawa. Ces plaques seront posées sur les différents pavillons du campus. Michel Prévost fait circuler des photos des différentes personnes pour lesquelles des plaques historiques seront préparées.

8. Autres

8.1 Portes ouvertes au pavillon Tabaret

Michel Prévost informe les participants des journées portes ouvertes qui se tiendront à l'Université d'Ottawa les 5 et 6 juin prochain.

8.2 L'Université du 3^e âge

Ce point est reporté à la prochaine réunion.

8.3 Suivi SCFP

Emir Delic indique qu'un comité sur les questions linguistiques a été créé au sein du SCFP.

9. Prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra à l'automne 2010.

Annexe 4. Bilan des activités – agent de programmation en français

SERVICE DE VIE COMMUNAUTAIRE – PROGRAMMATION FRANCOPHONE

Bilan des réalisations pour 2009-2010

Dans le cadre de cette deuxième année, certains projets importants ont vu le jour et d'autres initiatives, à première vue moins déterminantes, se sont révélées très utiles. En effet, une stratégie de promotion et de fidélisation des membres du groupe Facebook le « Réseau francophile de l'Université d'Ottawa » a été mise sur pied.

De ce fait, la distribution de biscuits chinois promotionnels a permis d'augmenter le nombre de membres de près de 50% par rapport à 2008-2009. De plus, la mise sur pied d'un concours mensuel a contribué à fidéliser et à motiver la participation des membres. Nous avons également réalisé des capsules vidéo bimensuelles destinées à faire la promotion de notre programmation sur le groupe Facebook avec l'animateur David Dufour, directeur de la programmation francophone de CHUO. Celles-ci ont reçu un accueil très favorable. Le succès de ces initiatives ne s'est pas fait attendre. Effectivement, les courts sondages effectués à l'accueil lors des différentes activités ont permis de constater que le groupe Facebook était un moyen efficace de rejoindre les étudiants puisque, dans plus de la moitié des cas, ils avaient appris la tenue de l'activité par ce dernier.

Au niveau structurel, nous avons joint le mandat du sous-comité de la vie socioculturelle à celui du comité d'activité sur le campus (CAC) suite à plusieurs mois de non-disponibilité des membres du premier comité et à leur propre suggestion d'unir les deux comités.

À un niveau plus concret, plusieurs partenariats ont été établis avec des associations étudiantes, des services de l'Université d'Ottawa ainsi que des organismes communautaires externes. Ainsi, nous avons collaboré étroitement, encore une fois cette année, avec le Centre de bilinguisme de la FÉUO dans l'organisation et la réalisation de soirées ciné-franco, d'un cabaret francophile et de la Semaine de la francophonie. Les soirées ciné-franco ont elles-mêmes été présentées par différents groupes étudiants qui ont pu choisir le film et faire la promotion de leur club lors de ces soirées. Il s'agit de :

- The Graduate Students Association des étudiants diplômés (GSAÉD)
- Centre de la fierté
- Société étudiante des débats français de l'Université d'Ottawa (SEDFUO)
- Association des étudiants hongrois de l'Université d'Ottawa (AÉHUO)
- Club d'immersion
- Association des résidents de l'Université d'Ottawa (ARUO)

De plus, l'APCM a continué à jouer un rôle important dans la mise sur pied de la programmation des cabarets francophiles et des midi-découvertes qui ont fait couler beaucoup d'encre cette année. C'est sans compter notre nouveau projet télévisuel en collaboration avec TV Rogers dont une émission pilote a été tournée le 23 mars 2010 à l'agora du Centre universitaire. Ce projet se poursuivra en 2010-2011 avec le tournage de 8 émissions, soit une par mois, à laquelle les membres de la communauté universitaire et la communauté francophone d'Ottawa seront invités à assister et, dans certains cas, à participer.

Au tableau des nouveaux partenariats s'inscrit celui que nous avons établi avec l'Alliance française en collaboration avec laquelle nous avons tenu des soirées ciné-idées ouvertes à la communauté universitaire et externe. Un professeur du département de communication, Florian Grandena, a également participé à la préparation et à la présentation de ces soirées ciné-idées. Nous avons par ailleurs organisé un midi-découverte avec l'Alliance française dans le cadre duquel une *slameuse* talentueuse de Montréal, Queen Ka, a fait vibrer les gens présents.

Par ailleurs, en plus d'appuyer financièrement la saison régulière de la Ligue d'Improvisation étudiante de l'Université d'Ottawa (LIEU) et la participation de son équipe élite à la Coupe universitaire d'Improvisation (CUI), nous avons également impliqué ceux-ci dans la réalisation d'un midi-découverte. La SEDFUO a également participé à l'un d'entre eux. Le Mouvement d'Implication francophone d'Orléans

(MIFO), la Nouvelle Scène (LNS) et la Société Artistique Rythm'n'Zouk (SARNZ) ont également collaboré à la tenue d'un cabaret africain organisé en février.

Finalement, en regard de l'ensemble de l'année 2009-2010, quelques événements spéciaux ont été particulièrement marquants :

- Fête du drapeau franco-ontarien

Cette célébration a permis à un auditoire intéressé de découvrir des acquis et des nouvelles réussites des Franco-ontariens dans une ambiance chaleureuse grâce à Alain Dupuis et Serge Miville du Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO), Mehdi Hamdad (slameur-conteur) et de Michel Prévost des Archives de l'Université. Un concert d'artistes franco-ontariens a eu lieu en soirée au bar 1848.

- Spectacle de l'hypnotiseur Messmer

Le spectacle de Messmer a fait fureur en attirant une foule nombreuse qui a été épatée et pour certains, hypnotisés par la performance de Messmer. L'évènement s'est d'ailleurs mérité une excellente critique dans le journal étudiant La Rotonde. Nous aurons donc le plaisir de l'accueillir à nouveau l'an prochain.

- Semaine de la francophonie

L'édition 2010 de la Semaine de la francophonie, qui avait comme porte-parole Damien Robitaille, a été officiellement lancée le 15 mars avec les partenaires, collaborateurs et gens du public (étudiants et non-étudiants) dans une ambiance humoristique. Par la suite, pas moins de 22 activités/événements ont eu lieu jusqu'au samedi 20 mars où un concert a clôturé la semaine à La Nouvelle Scène.

Trois événements ont particulièrement été appréciés et même soulignés dans le journal La Rotonde et même l'Express d'Ottawa. Il s'agit de la Table ronde sur la possibilité d'un projet francophone pancanadien, le concert avec Damien Robitaille et le concert de clôture.

Au total, plus de 625 étudiants et membres du personnel ont participé aux activités de cette semaine et c'est sans compter tous ceux qui ont participé en tant qu'intervenants, artistes, exposants, collaborateurs et bénévoles.

La deuxième édition de cette semaine thématique a été d'autant plus dynamique que plusieurs acteurs importants ont participé à sa préparation et à sa réalisation. De ce fait, le comité organisateur était composé d'une belle brochette de collaborateurs :

- Anne-Sophie Davy, Alliance française
- Armel Agbodjobjé, Jambo Ottawa(CHUO) et Club L' AJOA
- Eve Ferreira-Aganier, Centre de bilinguisme de la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa (FÉUO)
- Mélanie Cossette, Institut des langues officielles et du bilinguisme (ILOB)
- Philippe Landry, Centre de bilinguisme de la Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa (FÉUO)
- Sophie Wauquier, Bureau international

En plus des membres comités, plusieurs collaborateurs et partenaires ont permis de faire un succès de la Semaine de la francophonie :

- 9e vague –Damien Robitaille
- Association des professionnels de la chanson et de la musique (APCM)

- Association étudiante des études politiques, internationales et en développement (AÉÉPID)
 - Bureau des regroupements d'artistes visuels de l'Ontario (BRAVO) – Denise Levesque
 - Bureau du maire Larry O'Brien
 - Cabinet de la vice-rectrice associée aux études
 - Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)
 - Cercle des conteurs de l'Est de l'Ontario (CCEO) – Laurent Glaude
 - CHUO 89.1 FM
 - Collège des chaires de recherche sur la Francophonie canadienne de l'Université d'Ottawa
 - Création Fortin
 - Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa (FÉUO)
 - Kapella
 - La Nouvelle Scène
 - Mehdi Cayenne Club
 - Merriam Print
 - Multi-productions- Biz de Loco Locass
 - Productions CR - et les Ti-Culs en Bicycle
 - Regroupement des organismes du patrimoine franco-ontarien (ROPFO)
 - Regroupement étudiant franco-ontarien (RÉFO)
 - Société étudiante des débats français de l'Université d'Ottawa (SEDFUO)
 - Wandara Création – Éric Sarah
-
- Production télévisuelle

Sa réalisation a tardé, mais le résultat en valait la peine. En effet, notre nouveau projet télévisuel en collaboration avec l'APCM et TV Rogers a mené à la réalisation d'une émission pilote a été tournée le 23 mars 2010 à l'agora du Centre universitaire. Celui-ci se poursuivra en 2010-2011 avec le tournage de 8 émissions soit une par mois à laquelle les membres de la communauté universitaire et la communauté francophone d'Ottawa seront invités à assister et dans certains cas, participer.

En définitive, la programmation en français de 2009-2010 a été bien dynamique. En effet, il y a eu près de 2 400 participants pour l'ensemble des événements proposés soit une moyenne de près de 46 participants pour chaque événement.

Marie-Soleil Pinonnault
Agente de programmation en français
Mai 2010

Annexe 5. Structure du programme de mineure en études des francophonies

Mineure en études des francophonies**30****Cours obligatoires :**

CDN3520	Les francophonies canadiennes	3,0
EFR2500	Les visages de la francophonie dans le monde	3,0
EFR4500	Séminaire d'intégration en études des francophonies	3,0

Un cours parmi les suivants :

FRA2545	Littérature et culture de l'Ontario français	3,0
HIS2781	Histoire des Franco-Ontariens	3,0
LIN2785	Le français de l'Ontario	3,0
PED3505	La problématique de l'enseignement de la langue française en milieu minoritaire en Ontario	3,0
POL3535	Politique et francophonie en Ontario	3,0
SOC3705	Sociologie de la société franco-ontarienne	3,0

Cours optionnels : 18 crédits, dont au moins 6 crédits dans le Bloc Culturel et 6 crédits dans le Bloc Sociopolitique**Bloc Culturel**

CIN3597	Cinéma canadien et québécois I : fiction	3,0
CIN3598	Cinéma canadien et québécois II : documentaire	3,0
EFR3500	Thèmes choisis en études des francophonies : enjeux culturels	3,0
FRA1748	Littératures française et québécoise : du XIXe siècle à nos jours	3,0
FRA2545	Littérature et culture de l'Ontario français	3,0
FRA3540	Écritures francophones de l'Asie	3,0
FRA3545	Littérature contemporaine de l'Ontario français	3,0
FRA3546	Francophonies d'Amérique du Nord	3,0
FRA3547	Littératures francophones d'Afrique et des Antilles	3,0
FRA3559	La langue française au Canada : étude philologique	3,0
FRA3595	Auteur majeur québécois	3,0
FRA3746	Théâtres de la francophonie canadienne	3,0
FRA3754	Le roman québécois de 1900 à 1970	3,0
FRA3755	Le roman québécois depuis 1970	3,0
FRA3759	Histoire de la langue française	3,0
FRA3784	La littérature canadienne des origines à 1895	3,0
FRA3791	Auteur majeur français	3,0
FRA4791	Auteur majeur francophone	3,0
LIN2782	Variétés de français	3,0
LIN2784	Le français du Canada	3,0
LIN2785	Le français de l'Ontario	3,0
LIN2786	Lexicologie du français parlé au Canada	3,0
LIN4783	Recherche sur le français parlé au Canada	3,0
THE3746	Le théâtre au Canada français	3,0

Bloc Sociopolitique

ADM3714	Innovation, entrepreneuriat et développement régional en milieu francophone au Canada: acteurs et processus	3,0
DCC3509	Droits des minorités francophones au Canada	3,0
ECH4740	Sécurité et francophonies internationales	3,0
GEG4525	Territoires de la francophonie	3,0
HIS2781	Histoire des Franco-Ontariens	3,0
HIS3508	Le Québec au XXe siècle	3,0

HIS3706	Le fait français en Ontario	3,0
HIS3765	La France des XIXe et XXe siècles	3,0
HSS2516	La santé des francophones en situation minoritaire	3,0
PED3505	La problématique de l'enseignement de la langue française en milieu minoritaire en Ontario	3,0
PED3705	École, famille et communauté	3,0
POL2501	Introduction à la politique canadienne	3,0
POL3528	La vie politique au Québec	3,0
POL3529	Vie politique en Ontario	3,0
POL3535	Politique et francophonie en Ontario	3,0
POL4535	Francophonie, diversité, citoyenneté	3,0
POL4565	Développement des idéologies sociales et politiques au Québec	3,0
SCS3590	Thèmes choisis en études des francophonies : enjeux sociopolitiques	3,0
SOC2708	Sociologie des communautés francophones en situation minoritaire du Canada	3,0
SOC3703	Sociologie de la société québécoise	3,0
SOC3705	Sociologie de la société franco-ontarienne	3,0
SVS3545	Le service social en milieu francophone minoritaire	3,0